

PLANIFICATION STRATÉGIQUE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE : DIAGNOSTIC



Réalisé par : Concertaction Estrie
Date de remise : 27 novembre 2015

Se concerter
pour agir concrètement en
développement durable

Table des matières

Introduction.....	3
Méthodologie.....	4
Engagement dans une planification stratégique en développement durable.....	7
Formation.....	8
Participation citoyenne et gouvernance.....	9
Aménagement durable, occupation et vitalité du territoire.....	10
Gestion des matières résiduelles.....	12
Réduction des émissions de GES et efficacité énergétique.....	14
Gestion des ressources du territoire.....	18
Infrastructures municipales durables.....	19
Santé et sécurité publique.....	20
Cohésion sociale et inégalités socioéconomiques.....	21
Mobilité durable.....	22
Logement et habitation.....	23
Culture et patrimoine collectif.....	24
Accès au savoir.....	25
Services aux groupes particuliers (aînés, femmes, famille, immigration, etc.).....	26
Développement économique (dynamisme, efficience et diversification de l'économie).....	27
Gestion financière municipale.....	28
Consommation, achats et appels d'offres.....	29

Introduction

À L'ÉTÉ 2015, la municipalité de Weedon a amorcé une **planification stratégique en développement durable** (DD). Pour ce faire, elle s'est notamment adjoint les services de conseillers externes spécialisés en DD, Concertaction Estrie, pour les aider à poser un diagnostic de la municipalité en regard des enjeux du DD.

Les conclusions du diagnostic sont ici présentées, mettant en relief les **forces, faiblesses, opportunités et menaces** par rapport à un ensemble d'enjeux répartis en quatre grands thèmes : la **gestion de la municipalité**, son **développement économique**, son **développement social** ainsi que son **environnement naturel et bâti**.

Ce diagnostic pourra servir de base pour les prochaines activités de la planification stratégique, entre autres l'établissement d'un plan d'action en DD pour les années à venir.

Méthodologie

Une démarche de planification stratégique est un outil de gouvernance souvent utilisé par les municipalités pour les aider à réaliser, à moyen et long terme, une vision qu'elles déterminent. Elle fait souvent intervenir les étapes suivantes : analyse forces/faiblesses/opportunités/menaces, énoncé de vision, établissement d'orientations, de stratégie de mise en œuvre, d'indicateurs et d'un plan d'action. Idéalement, cette approche se doit d'être plus qu'un outil à l'interne, mais bien un engagement public envers les citoyennes et citoyens ainsi qu'un levier pour la mobilisation.

L'intégration du développement durable à une démarche de planification stratégique impose un cadre un peu différent. Quoiqu'elle peut prendre des formes diverses, on peut décrire ainsi cette approche référée par le MAMOT comme une *démarche intégrée en développement durable (DIDD)* : un processus participatif de planification et d'intervention visant à concrétiser une vision à long terme de l'ensemble des activités de développement économique, social et environnemental. Ainsi, on mise alors sur l'aspect **participatif** de la planification en plus de lui donner les balises, beaucoup plus ouvertes que les enjeux conventionnels, des **enjeux de développement durable**.

Le processus participatif en place pour la planification stratégique en DD de Weedon est déjà intervenu dans le cadre du diagnostic. La cueillette de données n'a pas été limitée aux acteurs internes de la municipalité, mais à différentes parties prenantes sur le territoire. Les diverses ressources interrogées durant l'établissement du diagnostic sont identifiées dans la présentation des résultats. Au niveau citoyen, une consultation publique a notamment été tenue en octobre 2015. Les phrases en italiques représentent d'ailleurs des opinions de gens rencontrés dans la démarche qui ne sont pas présents dans les documents consultés. Il est prévu que la planification stratégique fasse de nouveau intervenir de nombreux acteurs pour la suite des actions à mettre en place.

Méthodologie

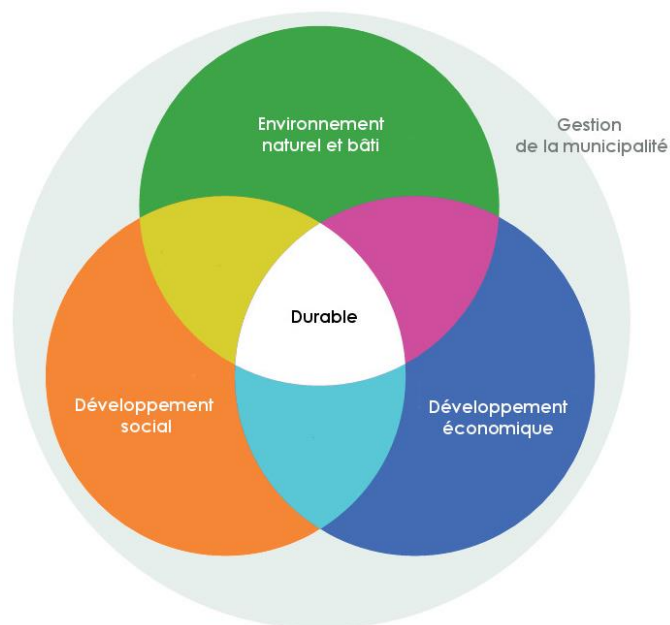
Les enjeux de DD sur lesquels baser le diagnostic ne sont pas établis clairement ni par la *Loi sur le développement durable* québécoise, ni par les dernières stratégies en développement durable du gouvernement encourageant les municipalités à réaliser des démarches intégrées en DD. Dans le cadre de l'exercice mené à Weedon, les enjeux ont été proposés par les conseillers qui se sont inspirés des objectifs identifiés par la municipalité pour la démarche¹ ainsi que des meilleurs outils et pratiques en place. Notons que l'approche BNQ21000 pour l'intégration du DD dans les organisations, ainsi que l'analyse de démarches en DD réalisées dans des municipalités en Estrie et ailleurs au Québec ont été considérées. Les 19 enjeux de DD retenus sont répartis dans les 4 pôles du DD (***voir la page suivante***).

Les informations clés recueillies en fonction des 19 enjeux sont présentées sous forme de tableaux identifiant les forces, faiblesses, opportunités et menaces. On y donne également une définition de chacun des enjeux pour en améliorer la compréhension.

¹ Résumé des objectifs de la démarche (demande au Fonds municipal vert (FMV) et entrevue diagnostic avec des élus et gestionnaires)

1. Démarquer la municipalité;
2. Structurer la vision long terme de la municipalité en DD;
3. Adopter de saines pratiques de gestion et prioriser les actions en se basant sur des critères de DD;
4. Favoriser la concertation des acteurs du territoire;
5. Favoriser le retour à une croissance démographique;
6. Augmenter la qualité de vie des citoyens;
7. Éduquer la population sur le développement durable;
8. Créer un sentiment de fierté chez ses citoyens;
9. Encourager l'installation et le développement d'entreprises durables et les encourager à intégrer des pratiques en ce sens en les accompagnant;
10. Étudier les possibilités d'augmenter l'offre de services de proximité et favoriser le transport durable;
11. Améliorer l'efficacité des bâtiments et infrastructures municipales ainsi que des résidences des citoyens;
12. Favoriser les habitations écologiques;
13. Mettre en valeur et protéger les milieux naturels;
14. Augmenter la qualité de l'eau;
15. Améliorer le bilan de récupération des ICI et des résidences.

Méthodologie



GESTION DE LA MUNICIPALITÉ

1. Engagement dans une planification stratégique en développement durable
2. Formation
3. Participation citoyenne et gouvernance
4. Aménagement durable du territoire, urbanisme et vitalité du territoire

ENVIRONNEMENT NATUREL ET BÂTI

5. Gestion des matières résiduelles
6. Réduction des émissions de GES et efficacité énergétique
7. Gestion des milieux naturels, de l'eau, de l'air et des sols
8. Gestion des ressources du territoire
9. Infrastructures municipales durables

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

10. Santé et sécurité publique
11. Cohésion sociale et inégalités socioéconomiques
12. Mobilité durable
13. Logement et habitation
14. Culture et patrimoine collectif
15. Accès au savoir
16. Services aux groupes particuliers (aînés, femmes, famille, immigration, etc.)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

17. Développement économique (dynamisme, efficacité et diversification de l'économie)
18. Gestion financière municipale
19. Consommation, achats et appels d'offres

Gestion de la municipalité

Engagement dans une planification stratégique en développement durable

Engagement dans un processus participatif de planification et d'intervention visant à concrétiser une vision à long terme du développement durable du territoire et de la collectivité qui l'habite.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Résolution adoptée par le conseil municipal de Weedon pour mettre sur pied la corporation Weedon milieu durable, organisation municipale ayant pour mandat le développement durable de Weedon.• Embauche de Concertaction Estrie par la municipalité de Weedon pour la planification stratégique en développement durable.• Dépôt d'une demande de financement auprès du FMV pour réaliser la démarche DD.	<ul style="list-style-type: none">• Absence de consensus sur la définition du DD entre les principaux acteurs de la municipalité.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Offrir de la formation aux élus, aux employés municipaux ainsi qu'à la corporation Weedon milieu durable pour mobiliser tous les acteurs et assurer une compréhension uniforme du développement durable.• Créer une grille de prises de décisions liées au développement durable (quels seront les impacts sociaux, environnementaux et économiques des prises de décisions).• Informer la population sur les engagements de Weedon en DD et vulgariser le concept pour le rendre accessible.	<ul style="list-style-type: none">• La position de leader associée aux municipalités intégrant le développement durable s'effritera à mesure que le nombre de municipalités adoptant des mesures s'accroîtra.

Sources

- Consultation publique du 24 octobre 2015
- Demande de subvention pour la démarche de planification stratégique en développement durable, Fonds municipal vert
- Rencontre d'un conseiller de Concertaction Estrie avec certains gestionnaires et dirigeants en septembre 2015

Gestion de la municipalité

Formation

S'assurer que la municipalité possède du personnel compétent pour une gestion du développement durable efficace et la formation adéquate des employés de la municipalité dans leurs tâches.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Embauche par la municipalité d'une ressource en développement local assurant la coordination du projet de planification stratégique en DD.• Planification stratégique en développement durable encadrée par Concertaction Estrie, conseillers spécialisés en développement durable.• Budget spécifique sur 4 ans octroyé pour la formation des employés municipaux syndiqués à la suite de la dernière négociation de convention collective.	<ul style="list-style-type: none">• Absence de processus d'accueil et de formation fourni aux nouveaux employés de l'administration municipale.• Absence de politique de ressources humaines encadrant la formation pour le personnel-cadre.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Utiliser les ressources internes et externes pour concevoir des outils axés sur le DD qui serviront aux élus et aux employés municipaux.• Embaucher de façon permanente ou à long terme une ressource avec des qualifications en développement durable.• Évaluer annuellement tous les employés et en profiter pour évaluer leurs besoins spécifiques de formation.• Établir un plan de formation précis pour chacun des employés de la municipalité.• Financer et faciliter la formation des employés-cadres.	

Sources :

- Rencontre d'un conseiller de Concertaction Estrie avec certains gestionnaires et dirigeants en septembre 2015
- Convention collective des employés syndiqués de Weedon, en vigueur le 11 mai 2015

Gestion de la municipalité

Participation citoyenne et gouvernance

Intégration des citoyens à la gestion courante de la municipalité, processus de gouvernance leur donnant un droit de parole et participation des employés municipaux.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux dernières élections municipales de 53 % vs 47,2 % pour Québec. • Bonne participation citoyenne aux consultations publiques. • Consultation citoyenne via les médias sociaux. • Plan de communication pour rejoindre les citoyens. • Code d'éthique en place pour les employés municipaux et les élus. 	<ul style="list-style-type: none"> • Essoufflement de la vie associative et du bénévolat à Weedon. • Absence de plusieurs règlements et politiques sur le site Web de la municipalité. • <i>Les citoyens aimeraient avoir plus d'information sur les affaires municipales.</i> • <i>Implication limitée des jeunes dans le milieu.</i> • Gestion participative limitée au sein de l'appareil municipal (participation limitée des employés à la prise de décision).
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Essayer les budgets participatifs pour certains secteurs d'activités. • Se rapprocher des jeunes, les consulter et les former sur les enjeux municipaux. • Développer le sentiment de fierté et d'appartenance des citoyens à la municipalité et des systèmes annuels de reconnaissance à leur participation. • Développer le processus de participation des employés (réunions d'équipe régulières, boîte à suggestions, etc.). • Développer un site Internet interactif pour consulter et informer la population. 	

Sources :

- Consultation publique du 24 octobre 2015
- Archives des résultats des élections municipales, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
- Portrait statistique préliminaire des élections municipales 2013, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
- Rencontre d'un conseiller de Concertation Estrie avec certains gestionnaires et dirigeants en septembre 2015
- Règlement # 2012-018, Code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Weedon
- Règlement # 2011-009, Règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
- Compte Facebook de la Corporation Weedon milieu durable

Gestion de la municipalité

Aménagement durable, occupation et vitalité du territoire

Intégration au schéma d'aménagement/plan d'urbanisme des enjeux de développement durable. Prise en compte particulière des habitations durables, des zones inoccupées (infrastructures abandonnées, sites orphelins, zones à risque, etc.) et de la vitalité du territoire (noyau urbain, rue principale, etc.).

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Ressources en place pour faciliter la prise en compte du DD dans les outils urbanistiques.• PIIA sur la rue St-Janvier pour encadrer le développement et assurer une amélioration esthétique de la rue.• Ouverture démontrée par la municipalité pour l'intégration de mesures de DD dans les futurs développements du territoire.• Exercices d'urbanisme participatif lors des consultations publiques.• <i>84 % des répondants lors de la consultation publique estiment qu'il serait intéressant d'avoir un développement résidentiel durable à Weedon.</i>	<ul style="list-style-type: none">• Présence d'habitations en zones inondables.• Manque de connaissances pour cerner la densité d'habitation idéale pour un nouveau développement résidentiel : adéquation entre l'attractivité et les coûts de gestion d'infrastructures municipales.• Patrimoine bâti partiellement désuet.• Développement passé souvent fait de façon désordonnée et improvisée.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Profiter de la révision du plan d'urbanisme et du schéma d'aménagement pour y intégrer le DD.• Miser sur l'attractivité des cours d'eau pour développer Weedon (avec ou sans développement résidentiel).• Développer l'offre résidentielle au cœur de Weedon en y incluant le DD (effets sur GES, coûts des infrastructures, morcellement des communautés, etc.).• Favoriser la construction/rénovation durable résidentielle et commerciale par des règlements municipaux ou l'accès à des subventions (internes ou externes).• Favoriser l'urbanisme participatif impliquant les citoyens (ex. marche exploratoire).• Favoriser l'implantation d'un restaurant lié au réseau des Cafés de village.	<ul style="list-style-type: none">• Perte de vitalité du milieu par la perte de services et d'entreprises.

Gestion de la municipalité

Opportunités (suite)

- Faire une étude de marché pour mieux cerner les besoins des potentiels nouveaux arrivants.
- Mettre sur pied un sentier pédestre aménagé pour mettre en valeur les parties moins accessibles du territoire (ex. zones inondables près du centre-ville).
- *Faire du développement résidentiel avec une thématique (ex. équestre).*

Sources :

- Déploiement d'un concept de développement industriel et résidentiel durable, Concertaction Estrie, 2014
- Documents préliminaires du PDZA de la MRC du Haut-Saint-François
- Consultation publique du 24 octobre 2015
- Réunion de conseillers de Concertaction Estrie avec monsieur Léo Provencher et madame Marie-Ève Gagnon, le 4 novembre 2015
- Conversation téléphonique avec monsieur Pierre Laliberté, mandataire du programme de rénovation de l'habitation pour la MRC du Haut-Saint-François, 5 novembre 2015

Environnement naturel et bâti

Gestion des matières résiduelles

Prise en compte et priorisation des 3RV (réduction, réutilisation, recyclage, valorisation) dans la gestion des matières résiduelles sur le territoire.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Exemple montré par la municipalité par le conseil sans papier.• Collecte d'ordures ménagères et collecte sélective aux deux semaines.• Deux collectes de résidus encombrants (automne et printemps).• Présence de points de dépôt pour résidus domestiques dangereux (peintures, huiles, antigels, liquide de refroidissement, piles, lampes au mercure).• Comptoir familial acceptant les vêtements usagés pour les revendre à prix abordable.• Réutilisation des bardeaux d'asphalte pour faire du resurfaçage de rues.	<ul style="list-style-type: none">• Redevances à l'élimination les plus faibles de la MRC et sous la moyenne provinciale en 2014 (4,82 \$/habitant vs 8,63 \$/habitant au Québec).• Contrat de collecte et transport avec la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux jamais réévalué.• Coûts importants dus à l'envoi des boues des étangs aérés au LET.• Écocentre régional géré par la MRC de façon saisonnière (avril à novembre) et loin de Weedon centre (25 minutes) et de St-Gérard (30 minutes).• Absence de site officiel pour le dépôt de pneus à Weedon.• Aide-mémoire régional n'incluant pas de carte et n'incluant pas toutes les matières.• Élimination de certains résidus domestiques dangereux dans les bureaux de la municipalité.• Impression recto seulement dans les bureaux municipaux.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Suivre les recommandations du PGMR (ex. : Participer au projet de point de chute de tubulures d'érablière et de plastiques agricoles).• Améliorer l'aide-mémoire GMR.• Faire plus de sensibilisation aux 3RV afin d'augmenter la performance et faire des économies.• Rattraper ou dépasser la moyenne provinciale pour la performance en gestion des matières résiduelles pour augmenter la redevance à l'élimination.• Mettre en place un programme volontaire de compostage domestique.	<ul style="list-style-type: none">• Application sévère des lois et règlements provinciaux nouvellement mis en place.

Environnement naturel et bâti

Opportunités (suite)

- Composter les feuilles sur place pour générer un amendement naturel pour les gazons municipaux.
- Améliorer la prise de données des tonnages pour les différents secteurs de production de matières résiduelles.
- Évaluer la possibilité d'épandre les boues municipales sur des terres agricoles locales.
- Réévaluer les contrats périodiquement.
- Souligner les bons coups des citoyens et des ICI du territoire.
- Ajouter des points de dépôts (appareils électroniques, pneus).
- Faire la promotion des plateformes en ligne d'échange et de vente locale (Kijiji, groupes Facebook, etc.).
- Participer au projet de Ressourcerie Saint-François pour la collecte des encombrants et leur gestion optimale.
- Implanter un écocentre de CRD à Weedon.
- Mettre à niveau les poubelles des lieux publics à l'aide de la Table pour la récupération hors foyer.
- Mobiliser les jeunes et les impliquer en gestion des matières résiduelles avec le programme de la Table pour la récupération hors foyer.
- Modifier le système de tarification pour améliorer la performance.
- Former les employés municipaux à la gestion des matières résiduelles.
- Faire une caractérisation des matières résiduelles de l'appareil municipal et améliorer le système de GMR des bâtiments municipaux.

Sources :

- Rencontre d'un conseiller de Concertaction Estrie avec certains gestionnaires et dirigeants en septembre 2015
- Discussion téléphonique avec monsieur René Vachon, technicien en environnement, MRC du Haut-Saint-François, 14 octobre 2015
- Discussion téléphonique avec madame Adèle Breton, chargée de projet Ressourcerie du Haut-Saint-François, 16 novembre 2015
- Site Web de la municipalité de Weedon
- Aide-mémoire de collecte de Weedon, 2015
- Projet de PGMR de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François (adopté le 21 octobre 2015 par le conseil de la MRC)
- Calendrier de collectes 2015 et aide-mémoire sur les matières, Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux
- Données d'éliminations et redevances, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- Table pour la récupération hors foyer, site Web

Environnement naturel et bâti

Réduction des émissions de GES et efficacité énergétique

Diminuer la consommation énergétique de la municipalité (installations et véhicules), viser à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et prendre en compte les changements climatiques.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">Analyse des émissions de GES de 2009 faite selon la norme ISO 14 064-1.Analyse des données dans le rapport bien ventilée.Offre de transport en commun sur le territoire.Captation des biogaz par le LET de Bury (amélioration du bilan GES municipal).Politique informelle contre la marche au ralenti.	<ul style="list-style-type: none">Absence d'un plan d'action clair sur la réduction des émissions de GES découlant de l'inventaire réalisé en 2009.Transports quotidiens générant beaucoup de GES vu la situation rurale.Plusieurs véhicules municipaux tournent au ralenti.Manque d'information sur l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux.Panneau de signalisation sur les véhicules obligeant leur marche au ralenti.Chauffage à l'huile par la municipalité (151 123 \$/an).
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">Clarifier et mettre en œuvre le plan d'action de réduction des GES de Weedon.Faire un règlement contre la marche au ralenti et faire de la sensibilisation à des endroits stratégiques du territoire.Promouvoir le transport collectif.Améliorer l'efficacité énergétique (ex. aréna, véhicules, etc.), profiter de programmes de subvention pour de la mise à niveau d'installations.Remplacer le mazout pour le chauffage des installations municipales.Étudier le DEL pour l'éclairage public (considérer santé et pollution lumineuse).Faire le suivi de la consommation des véhicules municipaux et former les employés à la conduite écoénergétique.	<ul style="list-style-type: none">Hausse des prix de l'énergie.Emphase sur les actions face au changement climatique à la suite de la COP 21 de Paris (pression à agir et actions scrutées à la loupe).

Sources :

- Bilan du PGMR de Sherbrooke 2004-2009 (captation des gaz)
- Inventaire des émissions de gaz à effet de serre de la municipalité de Weedon, Enviro-Accès, 2009

Environnement naturel et bâti

Gestion des milieux naturels, de l'eau, de l'air et des sols

S'assurer de protéger la biodiversité du territoire, réduire la consommation d'eau et viser à diminuer l'impact environnemental lié aux divers polluants de l'eau, de l'air et des sols.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Forte identité des citoyens aux cours d'eau du territoire. • Actions en place du COGESAF et son PDE. • Présence sur le territoire d'associations de riverains dynamiques. • Travail complémentaire de l'APW et de l'inspecteur municipal relativement aux bandes riveraines. • Promotion des trousseaux d'économies d'eau potable d'Hydro-Qc sur le site Web. • Présence d'un règlement sur l'arrosage des pelouses. • Programme de détection de la berce du Caucase par les chasseurs. • Couverture forestière de 64,5 % du territoire. • Inventaire des zones d'intérêt pour la conservation de la biodiversité. • Un seul site contaminé suivi sur le site du MDDELCC – réhabilité. • Règlements au niveau de la MRC et de Weedon limitant la pollution lumineuse. 	<ul style="list-style-type: none"> • Détérioration de la qualité de l'eau du lac Aylmer. • Stations d'épuration des eaux usées ne répondant pas aux normes (Surverses par temps sec : 8 à Saint-Gérard en 2011, 9 à Weedon-Centre en 2012 et finalement 11 à Weedon-Centre et 10 à Saint-Gérard en 2013). • Accumulation de divers plans et rapports sur l'eau sans ligne directrice pour la municipalité. • Absence d'obligations de lavage des embarcations. • Pas de programme d'encouragement à l'économie d'eau potable. • Absence de terrain conservé sur le territoire en date de janvier 2014, tant privé que public, selon le Réseau des milieux naturels. • Absence de réglementation à propos des pesticides. • Risques d'inondation.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des mesures permanentes limitant les surverses aux stations de traitement des eaux. • Utiliser le Plan directeur de l'eau proposé par le COGESAF pour encadrer la mise en œuvre d'actions sur le territoire. Considérer, par exemple, les actions suivantes qui identifient la municipalité comme acteur clé : <ul style="list-style-type: none"> ○ Poursuivre la revégétalisation des bandes riveraines. ○ Caractériser les zones de protection des sources d'eau potable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la valeur des terrains riverains. • Perte d'usages des lacs (pêche, baignade...). • Contamination ou épuisement de l'aquifère. • Frais liés à la gestion des sols contaminés. • Perte d'un élément identitaire. • Perte de l'attractivité de la municipalité.

Environnement naturel et bâti

Opportunités (suite)

- Utiliser et faire la promotion des outils mis à la disposition des citoyens et des municipalités : PDE dont vous êtes le héros, Sentinelle, etc.
- Encourager la MRC du HSF à s'impliquer plus sur les enjeux liés à l'eau (voir MRC du Granit).
- Participer à la caractérisation des eaux souterraines.
- Donner plus de support aux associations liées à l'eau.
- Travailler avec le gouvernement fédéral afin de mettre sur pied une réglementation sur la vitesse des embarcations à moteur.
- Encourager les mesures de nettoyage des embarcations et des remorques pour limiter l'arrivée d'espèces invasives.
- Ajouter des compteurs d'eau aux ICI.
- Subventionner des modifications au matériel d'entreprises pour diminuer la quantité d'eau consommée.
- Distribuer du matériel d'économie d'eau potable et sensibiliser les citoyens sur la diminution de la consommation de l'eau.
- [Mettre sur pied une réglementation limitant l'eau de pluie allant dans le réseau d'eaux usées.](#)
- Encourager l'utilisation de barils récoltant l'eau de pluie chez les citoyens.
- Mettre en place un système de récupération de l'eau pour le lavage d'équipements municipaux (ex. camions de pompier).
- Utiliser les outils disponibles en lien avec la conservation de la biodiversité (MDDELCC, Canards Illimités, etc.).
- Mettre en valeur la biodiversité par un sentier d'interprétation.
- Impliquer les citoyens dans l'identification des zones naturelles d'intérêt.
- Donner un statut de conservation aux terrains à faible potentiel de développement.
- Identifier et protéger les milieux à valeur particulière lors des développements.
- Mettre sur pied un programme de réglementation contre l'usage des pesticides.
- Former les employés municipaux aux enjeux liés aux sols contaminés.

Sources :

- Conversation téléphonique avec madame Delphine Favorel, agent d'information au Réseau des milieux naturels, 9 novembre 2015
- Répertoire des terrains contaminés, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- Réseaux municipaux de distribution d'eau potable, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Environnement naturel et bâti

- Suivi des ouvrages de municipaux d'assainissement des eaux (SOMAE), ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire
- Conversation téléphonique avec Hubert Pelletier de Conservation de la Nature Canada, 9 novembre 2015.
- Sites forestiers prioritaires à la conservation de la biodiversité en Estrie – Phase 2 du portrait de l'identification des milieux naturels d'intérêt pour la biodiversité en Estrie, Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire Estrie
- Schéma d'aménagement de la MRC du Haut-Saint-François
- Registre des aires protégées du Québec
- Discussion téléphonique avec Hubert Pelletier, Conservation de la nature Canada, 9 novembre 2015
- Plan d'échantillonnage quinquennal pour le lac Aylmer et ses principaux tributaires, Naturive, 2014
- RÈGLEMENT # 2012-014 de Weedon : Règlement sur la pollution lumineuse
- RÈGLEMENT # 2012-013 de Weedon : Règlement sur l'utilisation de l'eau potable
- [Rapport d'étude approfondie aux termes de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale – Mise aux normes des infrastructures d'alimentation en eau potable](#)
- Étude sur la prolifération des algues et plantes aquatiques au lac Louise
- Étude de l'érosion des berges, rivière au saumon
- Plan directeur de l'eau
- Conversation téléphonique avec madame Catherine Frizzle, coordonnatrice de projet, 10 novembre 2015
- Rencontre de mise à jour du Plan directeur de l'eau de la Zone de gestion intégrée de l'eau Saint-François
- Conversation téléphonique avec monsieur Gaston Lacroix, président de l'Association des plaisanciers de Weedon, 24 novembre 2015

Environnement naturel et bâti

Gestion des ressources du territoire

S'assurer de l'exploitation responsable des ressources du territoire dont la gestion relève des compétences municipales (ex. le contrôle de l'abattage d'arbres des forêts privées).

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Terrains avec couverts forestiers appartenant à la municipalité.• Fort potentiel de Weedon par rapport aux produits forestiers non ligneux (PFNL).	
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Exploiter les ressources naturelles sur les terrains appartenant à la municipalité (bois pour la vente et chauffer les infrastructures municipales, PFNL, etc.).• Encourager la valorisation des terres à bois en milieu rural.	<ul style="list-style-type: none">• Perte de projets potentiels liés à la forêt (ex. PFNL).

Sources :

- Rencontre avec madame Marie-France Chartrand, coordonnatrice au Plan de développement de la zone agricole, le vendredi 30 octobre 2015

Environnement naturel et bâti

Infrastructures municipales durables

Favoriser la présence sur le territoire d'infrastructures municipales intégrant des critères environnementaux et sociaux (ex. énergie, eau, matériaux sains et locaux, etc.).

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Consultation des acteurs du milieu pour augmenter l'adéquation entre les aménagements et les besoins.	<ul style="list-style-type: none">• Absence de politique interne en place pour favoriser la construction et la rénovation durable des infrastructures municipales.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• À l'aide d'outils d'aide à la décision, reconsidérer l'allocation des ressources aux infrastructures en fonction de critères de DD.• Compléter les actions en cours pour la mise à niveau des parcs.• Intégrer des pratiques d'approvisionnement responsable par rapport aux infrastructures. Notamment, évaluer et prendre en considération les coûts d'entretien lors de leur conception afin d'assurer leur durabilité.• Recycler les matières résiduelles CRD dans la construction d'infrastructures.• Mettre en œuvre des pratiques assurant l'harmonisation des devantures des bâtiments municipaux au paysage.• Remplir le formulaire sur l'eau potable du MAMOT pour avoir accès au financement.	<ul style="list-style-type: none">• Pression augmentée sur les infrastructures en raison des changements climatiques amenant une dégradation plus rapide des infrastructures.

Sources :

- Règlement # 2009-005 de Weedon : Règlement concernant les structures de rues
- Discussion téléphonique avec Mathieu Laneuville, chargé de projet de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, 28 octobre 2015

Développement social

Santé et sécurité publique

S'assurer que la municipalité prend tous les moyens possibles pour assurer la santé et la sécurité des citoyens et de ses employés.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des interventions de la Sûreté du Québec, plus particulièrement pour la sécurité nautique et l'application des règlements municipaux. • Trottoirs séparés par des arbres sur le bord de la route 112. • Mesures de sécurité liées aux inondations diffusées sur le site de Weedon. • Service de protection contre les incendies à Weedon. • Convention collective encadrant la santé et sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse des crimes contre la personne. • Plusieurs habitations dans des zones inondables. • <i>Embarcations allant trop vite sur les plans d'eau, danger pour les autres usagers.</i> • Enjeu de sécurité à l'intersection de la route 112 et de la rue St-Janvier.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'évaluation de l'impact du couvert forestier sur l'hydrologie. • Sensibiliser les citoyens aux enjeux des algues bleu-vert. • Équiper les espaces publics de défibrillateurs. • Avec le fédéral, régler la vitesse des embarcations à moteur. • <i>Améliorer l'offre des activités sportives (ex. infrastructures d'exercices dans les parcs, aréna fonctionnel).</i> • <i>Évaluer la possibilité de faire passer les véhicules lourds circulant sur la route 257 par le chemin Ferry pour améliorer la sécurité dans le centre-ville de Weedon.</i> • En collaboration avec le ministère des Transports, évaluer les moyens d'améliorer la sécurité à l'intersection St-Janvier et 112. 	<ul style="list-style-type: none"> • Variations des niveaux d'eau amplifiées par les changements climatiques. • Épisodes de floraison d'algues bleu-vert.

Sources :

- Statistiques de la Sûreté du Québec, Sergent Jean-Maurice Caissy
- Consultation publique du 24 octobre 2015
- Règlement # 2012-012 de Weedon : feux extérieurs
- Convention collective des employés syndiqués de Weedon, 2015
- Politique de la famille et des aînés de Weedon 2015-2017

Développement social

Cohésion sociale et inégalités socioéconomiques

Rendre les services sociaux accessibles à la communauté, lutter contre la pauvreté et favoriser la fierté et le sentiment d'appartenance.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Vente de biens usagés abordables au comptoir familial. • Système de taxi collectif offert en partenariat avec la MRC du HSF et le CIUSSS pour rendre accessibles les soins de santé des résidents qui n'ont pas de véhicules. • Accueil des nouveaux arrivants par le Comité Weedon Accueil. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de lieu de rassemblement citoyen. • Sous-unités géographiques distinctes suivant la fusion municipale. • Utilisation d'une commission scolaire différente par les enfants du secteur Saint-Gérard. • Grande partie du périmètre urbain de Weedon-Centre considérée comme économiquement et socialement défavorisée. • En 2010, le revenu médian après impôt des ménages était de 35 593 \$ (comparativement à 42 304 \$ dans la MRC et à 45 968 \$ au Québec).
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Miser sur le renouveau actuel pour rassembler les gens autour d'un projet commun (planification stratégique en DD, plan de communication, etc.). • Tenir plus d'événements rassembleurs annuels (été/hiver/St-Jean-Baptiste). • Présenter des activités et tenir des réunions dans les trois hameaux à tour de rôle. 	

Sources :

- Consultation publique du 24 octobre 2015
- Observatoire Estrien du développement des communautés – Portail de la communauté des Lacs
- Appel téléphonique à l'école Notre-Dame-du-Paradis le 18 novembre 2015
- Rencontre avec monsieur Olivier Jean, agent de migration de Place aux jeunes Haut-Saint-François, 18 novembre 2015

Développement social

Mobilité durable

S'assurer d'une meilleure efficacité de déplacements afin de diminuer la pollution atmosphérique et de faciliter l'accès du territoire aux moyens de transport durable. Optimiser l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Transport collectif abordable.• Accès à un rabais de 10 % offert par la MRC pour déplacer des groupes.• Accès à un service de taxi collectif.• Possibilité à tous les citoyens d'utiliser le transport adapté 3 fois par semaine pour aller à East Angus et transférer à la ligne verte qui mène à Sherbrooke.• MRC du Haut-Saint-François ouverte à modifier son offre de transport collectif.• Centre culturel adapté aux personnes à mobilité réduite.• Flotte de véhicules municipale gérée avec le Centre de gestion de l'équipement roulant Québec, favorisant une optimisation et l'accès à de bonnes pratiques.	<ul style="list-style-type: none">• Transport en commun peu flexible pour l'utilisateur.• Grandes distances parcourues pour l'accès à plusieurs biens et services.• Absence de bornes pour charger des véhicules électriques.• Manque d'accès aux personnes à mobilité réduite dans certains lieux publics.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Rendre accessibles les installations et futures installations publiques aux personnes à mobilité réduite.• Relier les 3 hameaux avec une piste multifonction.• Faciliter l'accès piéton aux services.• Faire la promotion du service de transport en commun disponible à Weedon.• Faire la promotion des plateformes de covoiturage, ou en mettre un sur pied, favoriser l'émergence de stationnements incitatifs.• Installer une borne électrique près des installations relatives au Village-relais.	<ul style="list-style-type: none">• Pression à agir pour diminuer les émissions de GES liées au transport.• Perte d'attractivité pour une clientèle vieillissante ayant des enjeux de mobilité particuliers.

Sources :

- Discussion téléphonique avec réceptionniste du transport collectif HSF
- Kéroul, tourisme et culture pour personnes à capacité physique restreinte

Développement social

Logement et habitation

S'assurer de la disponibilité de divers types d'habitations accessibles à toutes les classes sociales.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Intérêt des citoyens pour les programmes de subventions à la rénovation.• Disponibilité de maisons abordables.• Subvention offerte par Weedon pour une partie du logement de personnes âgées défavorisées.	<ul style="list-style-type: none">• <i>Logements peu attrayants.</i>• Offre inexistante de bâtiments neufs.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Favoriser de nouveaux projets de développement immobilier complétant l'offre de types d'habitation sur le territoire.• <i>Développer des coopératives d'habitation.</i>	

Sources :

- Consultation publique du 24 octobre 2015
- Rencontre avec monsieur Olivier Jean, agent de migration de Place aux jeunes Haut-Saint-François, 18 novembre 2015
- Conversation téléphonique avec monsieur Pierre Laliberté, mandataire du programme de rénovation de l'habitation pour la MRC du Haut-Saint-François, 5 novembre 2015

Développement social

Culture et patrimoine collectif

Promouvoir les activités culturelles pour en améliorer l'économie et mettre en valeur et protéger le patrimoine collectif.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Appui fort de la municipalité et des citoyens pour la culture. • Centre culturel accessible avec une offre de qualité et variée faisant rayonner Weedon. • Regroupements entre municipalités pour recevoir des artistes et présenter des concerts estivaux de façon plus abordable. • Mise en valeur du patrimoine par des expositions liées à l'histoire de Weedon. • Quelques artistes reconnus sont résidents de Weedon (Chantal Gauvreau, Jeannine Bourret, Jean-Pierre Patry, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté à attirer les artistes les plus connus de la population vu les coûts associés à leurs cachets. • Absence de diffusion de la politique culturelle.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Faire de la culture un moteur de fierté et d'identité pour les citoyens. • Faire la promotion des artistes locaux, leur offrir une vitrine par des appels de service de la municipalité ou de la MRC. • Favoriser une offre commerciale complémentaire aux activités du Centre culturel (ex. cafés, restaurants). • Développer l'auditoire dès un jeune âge en poursuivant d'encourager les démarches facilitant l'accès aux jeunes et aux familles. Mettre en valeur l'offre culturelle pour attirer les nouveaux arrivants. • Attirer la clientèle issue des municipalités environnantes (tarifs préférentiels). • Utiliser l'indicateur de gestion facultatif associé à la culture. 	

Sources :

- Centre culturel de Weedon, site Web
- Entrevue téléphonique avec monsieur Robert Scalabrini, directeur du Centre culturel de Weedon, 11 novembre 2015
- Rencontre avec monsieur Olivier Jean, agent de migration de Place aux jeunes Haut-Saint-François, 18 novembre 2015

Développement social

Accès au savoir

Offrir des services et activités liés au savoir, favoriser l'accès à l'éducation et la valoriser.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs cours offerts dans le centre communautaire. • Deux bibliothèques (une à Weedon-Centre et une à Saint-Gérard). • Un CACI sur le territoire. • Récompense encourageant l'éducation (par la Corpo Weedon milieu durable). • Couverture Internet haute vitesse de la majeure partie du territoire. • Participation aux projets de la Cité-école. • Remise de bourses aux finissants du secondaire devant leur communauté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible taux de diplomation des plus de 15 ans (60 % par rapport à 80 % en Estrie et 83 % au Québec). • Service informatique public peu accessible aux travailleurs et aux étudiants (plage horaire restreinte). • Difficulté d'accès aux établissements d'études supérieures sans déménager, posséder son véhicule ou avoir un fort réseau de covoitureurs. • Fragilité financière des projets de la Cité-école (financement du MAMOT).
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Allonger les heures d'ouverture des bibliothèques individuellement ou en les fusionnant (facilite aussi l'accès à Internet/CACI). • Mettre en place des programmes de tutorat à la bibliothèque pour améliorer les performances scolaires et valoriser l'éducation. • Faire la promotion des services d'aide scolaire au téléphone (ex. : Allô prof) et d'alphabétisation. • Faire la promotion des formations accessibles à distance. • Prendre un rôle de leader pour assurer la suite des projets de la Cité-école. 	

Sources :

- Conversation téléphonique avec madame Renée-Claude Leroux, organisatrice communautaire de la Cité-école Louis-Saint-Laurent, le 18 novembre 2015
- Conversation téléphonique avec monsieur Charles Labrie, enseignant et instigateur du projet de Cité-école, 1^{er} décembre 2015
- Allô prof, organisme d'aide aux devoirs, site Web.
- Portrait de l'éducation en Estrie 2012-2013 – La MRC du Haut-Saint-François, édition révisée
- Appel avec représentante du service à la clientèle, Xittel, 18 novembre 2015
- Rencontre avec madame Valésia Landry, coordonnatrice des CACI, SADC du Haut-Saint-François, 17 novembre 2015

Développement social

Services aux groupes particuliers (aînés, femmes, famille, immigration, etc.)

Mettre en place des politiques, services et activités adressés à des regroupements sociaux particuliers.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Obtention du titre MADA en 2015. • Politique de la famille et des aînés 2015-2017 en place. • Comité d'accueil des nouveaux arrivants. • Femmes bien représentées au conseil et dans l'appareil municipal. • Corporation Weedon milieu durable fournit des incitatifs à l'installation et à la rétention des familles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Population âgée (âge médian de 52 ans à Weedon, contre 45 ans dans la MRC et 42 ans au Québec). • Migration des jeunes. • Diminution de la population de 2 % entre 2006 et 2011.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre le plan d'action 2015-17 de la Politique de la famille et des aînés et faire les liens adéquats avec la planification stratégique. • Promouvoir le milieu Weedonais lors des séjours exploratoires de Place aux jeunes. • Développer et promouvoir une offre de loisirs qui répond bien aux besoins des aînés, des femmes et des enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tendances démographiques amenant un vieillissement de la population.

Sources :

- Consultation publique du 24 octobre 2015
- *Déploiement d'un concept de développement industriel et résidentiel durable*, Concertaction Estrie
- Rencontre avec monsieur Olivier Jean, agent de migration de Place aux jeunes Haut-Saint-François, 18 novembre 2015
- Ministère de la Famille du Québec, Liste des municipalités amies des aînés, 2015
- Politique de la famille et des aînés de Weedon 2015-2017

Développement économique

Développement économique (dynamisme, efficacité et diversification de l'économie)

Viser un développement économique viable et diversifié.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Octroi de contrats à des entreprises locales. • Village-relais. • Secteur agricole diversifié : 5 entreprises en acériculture, 27 en production animale (dont 10 producteurs de lait, 14 producteurs de bovins de boucherie, 3 producteurs de porc) et 27 producteurs de végétaux, dont 5 producteurs de fourrage pour la vente (2010). 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'offres d'emplois qui font migrer des familles vers Weedon. • Manque d'emplois payants. • Achats fréquents de citoyens à l'extérieur, où les prix sont plus bas. • 1/3 des résidents de Dudswell-Weedon entre 25 et 64 ans sans emploi. • Un des plus faibles revenus chez les jeunes en Estrie (60E RANG/66). • Revenu médian d'emploi avant impôt à Weedon-Dudswell faible par rapport à la province avec un écart encore plus marqué chez les femmes.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Actualiser la liste des entreprises sur le site Web de Weedon. • Redémarrer une chambre de commerce, ou fusionner avec une autre. • Identifier des types d'entreprises qui pourraient bénéficier de s'installer à Weedon. • Miser sur le flux de touristes attirés par les parcs de la SÉPAQ et le Village-relais. • Établir des incitatifs à la consommation locale. • Amener les entreprises du territoire à intégrer le DD dans leur gestion. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accentuation de la perte de l'offre commerciale de proximité au profit des grands centres urbains.

Sources

- Consultation publique du 24 octobre 2015
- Conversation téléphonique avec monsieur Jean-Pierre Patry, ancien président de la Chambre de commerce de Weedon, 15 octobre 2015
- Site Web des Villages-relais
- Observatoire des collectivités estriennes, Tableau de bord de l'Estrie, indicateurs démographiques et socioéconomiques
- PDZA préliminaire pour la MRC du Haut-Saint-François

Développement économique

Gestion financière municipale

Assurer une gestion financière équilibrée et pérenne de la municipalité.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Obligation aux municipalités de produire et d'adopter des indicateurs de gestion sur une base annuelle.• Expertise en finance à la direction.	
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Possibilité de benchmarking à propos des indicateurs de gestion.• Budget participatif pour certaines enveloppes.	

Sources :

- Échange par courriel avec madame Michèle Auclair, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, section du site à propos des indicateurs de gestion, 13 octobre
- Rencontre d'un conseiller de Concertaction Estrie avec certains gestionnaires et dirigeants en septembre 2015

Développement économique

Consommation, achats et appels d'offres

S'assurer d'une consommation responsable et intégrer le développement durable aux appels d'offres et achats de la municipalité.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">Achats locaux lorsque la dépense supplémentaire est de moins de 10 %.	<ul style="list-style-type: none">Aucune pratique d'achat n'est formalisée dans une politique.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">Adopter une politique d'achat et d'approvisionnement responsables.Modifier les appels d'offres pour y inclure des critères liés au DD.	

Sources :

- Rencontre d'un conseiller de Concertaction Estrie avec certains gestionnaires et dirigeants en septembre 2015

Pistes d'orientations

L'INFORMATION PRÉSENTÉE dans la section précédente peut servir de base pour déterminer des orientations stratégiques et éventuellement un plan d'action. Alors que la formulation de ces orientations sera ultimement issue d'une consultation auprès de la Corporation Weedon milieu durable et du Conseil municipal, voici des pistes jugées intéressantes pour stimuler la réflexion à ce niveau. Les cinq orientations tablent sur des forces et opportunités qui nous semblent porteurs.

La culture, un moteur de fierté et d'identité pour les citoyens

À Weedon, la place laissée à la culture est avantageuse pour une municipalité de sa taille. La municipalité pourrait mettre davantage de l'avant cette dimension pour favoriser les aspects sociaux liés à la fierté et la cohésion sociale. L'histoire de Weedon, son patrimoine physique et le travail de ses artistes peuvent être des leviers pour célébrer le fait d'être Weedonais.

Une ville de culture a aussi le potentiel d'attirer de nouveaux citoyens et consommateurs. La présentation d'une large variété de spectacles au Centre culturel, à des tarifs abordables, est un attrait non négligeable ayant la possibilité d'attirer l'attention de nouvelles familles potentielles. Une plus large promotion de l'offre culturelle peut aussi attirer des clients pour les restaurants locaux et permettre de découvrir la municipalité ou de la redécouvrir sous un nouveau jour.

L'eau, une richesse à protéger et mettre en valeur

L'eau sous toutes ses formes est un enjeu majeur pour Weedon. Cœur de l'identité des Weedonais par leur affection pour leur cours d'eau, elle est avant tout nécessaire au quotidien pour boire, se laver, cuisiner, etc. La qualité et la quantité d'eau disponible dans les puits de surface ainsi que dans l'aquifère, où le réseau municipal puise, sont d'une importance capitale à la qualité de vie des Weedonnais. Les ménages weedonnais rejettent ensuite de l'eau dans les systèmes d'égout ou vers leurs fosses septiques. Par son impact sur le volume d'eau extraite ainsi que sur le volume des

Pistes d'orientations

eaux usées, les mesures d'économies d'eau potable ont des effets sur les finances municipales en plus des impacts environnementaux.

L'eau est également importante en lien avec la villégiature. Les gens s'installent en bordure des lacs et des rivières pour bénéficier du contact avec cette ressource et des différentes activités qui peuvent y être pratiquées. La qualité de cette eau est donc importante pour conserver la valeur des immobilisations qui la bordent. Si la situation ne s'est pas présentée encore sur le territoire de Weedon, les cours d'eau de la municipalité ne sont pas à l'abri d'épisodes de floraison d'algues bleu-vert. En cas d'occurrence répétée de ce phénomène, l'intérêt et la valeur des terrains riverains ainsi que l'attrait des cours d'eau de la région risquent de diminuer, ce qui peut avoir des implications pour les finances municipales et sur la démographie.

Dans le contexte municipal, l'état des ouvrages de traitement et d'épuration des eaux a des impacts importants sur la santé des citoyens, des écosystèmes et des finances municipales. La limitation des événements de surverse aurait comme avantage de favoriser la santé des cours d'eau et de montrer l'exemple aux citoyens qui possèdent des installations septiques.

L'eau est aussi présente à travers les milieux humides. Ces écosystèmes ont une importance particulière par leur capacité de filtration, de diminution des fluctuations des niveaux ainsi que par la biodiversité qu'ils abritent. La construction dans ces écosystèmes étant limitée par la Loi sur la qualité de l'environnement, la conservation s'avère être une option alternative. Protéger ces milieux n'empêche pas d'y aménager des structures permettant aux citoyens d'y avoir accès par des trottoirs de bois, pouvant ainsi devenir une source de loisir et d'éducation.

L'efficacité énergétique et les changements climatiques, des actions dès aujourd'hui

Enjeu majeur du 21^e siècle, les changements climatiques risquent d'avoir des impacts marqués sur les régions inondables, sur l'agriculture et sur les infrastructures municipales. Si la participation à la

Pistes d'orientations

réduction des émissions de gaz à effet de serre n'a pas un impact local sur cet enjeu, c'est une autre occasion pour la municipalité de montrer l'exemple à ses citoyens et aux autres municipalités tout en mettant ses installations à niveau.

En plus des impacts environnementaux évidents d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre, certaines actions peuvent être financièrement intéressantes pour la municipalité. En effet, le chauffage des bâtiments de la municipalité nécessite la combustion de plus de 150 000 \$ d'huile à chauffage pour 2014, sans compter l'entretien des appareils de chauffage. La réévaluation des pratiques de chauffage pourrait donc avoir un impact financier certain, et l'énergie choisie, pour remplacer le chauffage à l'huile, pourrait également permettre d'utiliser des ressources locales, comme le bois et la main-d'œuvre locale. De nombreuses subventions sont disponibles pour faire une transition vers des énergies plus propres. La mise à niveau de l'isolation de l'enveloppe extérieure des bâtiments municipaux pourrait également favoriser des économies à long terme tout en agissant concrètement contre les changements climatiques.

D'autres implications de la municipalité dans cette direction pourraient être la mise sur pied de mesures d'encouragement favorisant la rénovation et la construction écoresponsable chez les citoyens. Par ces actions, la municipalité peut également favoriser l'augmentation de la valeur de son parc immobilier résidentiel tout en réduisant les coûts d'opération à long terme. Des maisons plus efficaces représentent un attrait pour les potentiels nouveaux arrivants.

Le transport est une autre source de gaz à effet de serre sur laquelle la municipalité peut agir. Certaines mesures peuvent être mises en œuvre autour de la flotte de véhicules opérée par la municipalité, d'autres peuvent viser les citoyens, comme la favorisation du transport collectif traditionnel (transport adapté, transport en commun), du transport collectif autogéré (covoiturage, taxi collectif, etc.), ainsi que d'autres modes de transports actifs (sentiers multiusages).

Pistes d'orientations

Un cœur villageois actif, des citoyens unis qui participent

La dévitalisation étant un enjeu identifié par beaucoup de parties prenantes. Il appert que Weedon-Centre pourrait mieux profiter de sa situation pour se développer. Plusieurs caractéristiques avantagent Weedon et pourraient servir de levier pour son développement : statut de Village-relais sur une route passante, cœur de la municipalité la plus peuplée de son secteur, centre incluant déjà plusieurs infrastructures régionales, etc. Une stratégie d'attraction et de conservation des entreprises pourrait notamment être mise sur pied.

Une municipalité qui donne l'exemple

L'idée que Weedon soit un exemple a été évoquée à plusieurs reprises par différents intervenants. En premier lieu, Weedon souhaite voir sa gestion municipale s'améliorer. À travers tous les points énoncés plus haut dans les pistes d'orientation, il est souhaitable que la municipalité devienne le premier acteur porteur des projets. Un leadership concret de sa part est nécessaire pour progresser dans la bonne direction et encourager les autres acteurs à mettre l'épaule à la roue. Par exemple, l'achat d'œuvres d'artistes locaux par la municipalité peut montrer l'exemple, faire connaître les artistes et encourager certains résidents ou villégiateurs à acheter des œuvres locales. Autre exemple, en ce qui concerne l'eau, la municipalité peut difficilement être crédible dans ses encouragements à l'action des citoyens et des autres acteurs si elle ne se mobilise pas elle-même pour mettre ses installations aux normes.